



au cœur de l'action

Réforme du collège

Madame la Ministre, revoyez votre copie !



Une ambition affichée par le ministère

- ◆ Remédier aux difficultés rencontrées en 6^e par 1/5^e des élèves qui ne maîtrisent pas le français et 1/3 des élèves qui ont des difficultés en mathématiques.
- ◆ Mettre fin au scandale des 150 00 élèves sans qualification en fin de collège.

Un décret et une circulaire publiés

- ◆ Une nouvelle organisation des apprentissages.
- ◆ Une certaine autonomie d'organisation des établissements.
- ◆ De nouveaux programmes de cycle qui remplacent les programmes de niveau.
- ◆ La nécessité de la concertation entre enseignants et chef d'établissement.



Des décisions ministérielles discutables

- ◆ La suppression des classes bi-langues.
- ◆ L'invention de l'enseignement intégré de science et de technologie en 6^e.
- ◆ L'accompagnement personnalisé et les EPI pris sur les heures disciplinaires.

Des constats amers

- ◆ Des moyens de formation promis à tous, mais les maîtres du privé attendent toujours.
- ◆ Des salaires indécents pour des diplômés bac+5.
- ◆ Des instances de concertation qui tardent à se mettre en place dans nos établissements.

Des actions déterminées du Spelc

- Refus catégorique des pertes horaires ou de contrat sous prétexte de réforme.
- Vigilance accrue des délégués Spelc en commission de l'emploi.
- Demande de RDV avec la Ministre.
- Rappel aux responsables de l'Enseignement catholique : la concertation est obligatoire.